VIVONS ENSEMBLE AUTREMENT

Le guide pour comprendre les enjeux du développement durable et agir

Semaine du Développement Durable

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable

ÉDITO

La Semaine du développement durable a permis depuis 4 ans une prise de conscience collective et une mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux sur ce thème. Pour cette cinquième édition, les acteurs se sont encore largement mobilisés pour mettre en place des actions de sensibilisation et d'information à destination du plus grand nombre.

La notion de développement durable est complexe. Elle remet en cause nos modes de vie et nos modes de consommation actuels. Pourtant le développement durable est la seule alternative possible pour lutter contre les bouleversements écologiques majeurs comme notamment le changement climatique et la perte de biodiversité, permettre l'accès aux ressources naturelles et garantir emploi et cohésion sociale.

Il est donc essentiel que chacun s'engage dans ce défi, tant au niveau collectif (État, collectivités locales, entreprises, associations...) qu'au niveau individuel.

Participer au développement durable ne doit pas être une façon de se donner bonne conscience. Il s'agit de réfléchir sur les implications de nos gestes quotidiens et d'en mesurer les impacts écologiques et sociaux.

Ce guide doit permettre à tous de mieux comprendre les enjeux du développement durable et d'adopter les comportements qui s'imposent.

Le développement durable a besoin de nous tous.

Nelly OLIN

Ministre de l'Ecologie et du Développement durable

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UNE FAÇON DE VIVRE ENSEMBLE AUTREMENT

Le terme est apparu pour la première fois dans les années 1980 dans un rapport des Nations Unies, le rapport Brundtland : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins ». Il permet à chacun de prendre conscience de l'impact de l'activité humaine, sur notre environnement bien sûr, mais aussi sur nos économies et nos sociétés.

Le développement durable repose sur la protection de l'environnement, le développement économique et le progrès social. En inscrivant nos actes et nos politiques dans une démarche durable, nous favoriserons l'équité sociale et la préservation de la nature, grâce à une solidarité entre les peuples et entre les générations. Le développement durable oriente nos activités économiques dans des directions qui assureront une meilleure compétitivité en prenant en compte le respect des droits de l'homme et la gestion des ressources naturelles.

SOMMAIRE

- Quiz 4
- Changer nos comportements pour une société juste et durable 5
- 8 enjeux majeurs, pour vivre ensemble autrement 6
- Diversifier notre alimentation 8
- Bâtir une cité durable 10
- Se déplacer autrement 12
- Participer à la dynamique collective 14
- Voyager solidaire et responsable 16
- S'engager dans une citoyenneté active 18
- Pour aller plus loin... 20
- Les partenaires 22

Crédits : conception et rédaction du guide par Alerte Orange pour le ministère de l'Écologie et du Développement durable

QUIZ

1. La part de la population mondiale privée d'eau potable est équivalente à :

a ☐ 10%
b ☐ 30 %
c ☐ 50 %

2. En 2030, quelle part de la population mondiale vivra en zone urbaine ?

a ☐ 50 %
b ☐ 60 %
c ☐ 70 %

3. Au niveau mondial, en zone urbaine, les activités humaines sont responsables de :

a ☐ 80 % des émissions de CO_2
b ☐ 50 % des émissions de CO_2
c ☐ 95 % des émissions de CO_2

4. En 2006, quelle part d'adultes analphabètes compte-t-on dans le monde ?

a ☐ 1 %
b ☐ 12 %
c ☐ 16 %

5. Combien d'espèces de plantes sont actuellement menacées par l'activité humaine ?

a ☐ 840
b ☐ 8 400
c ☐ 84 000

6. L'activité humaine menace :

a ☐ 77 espèces animales
b ☐ 770 espèces animales
c ☐ 7 700 espèces animales

7. Un sac plastique, jeté dans la nature, se décomposera en :

a ☐ 10 ans
b ☐ 100 ans
c ☐ 10 000 ans

8. Actuellement, quelle est la quantité de déchets stockés et incinérés en France ?

a ☐ 140 kg / personne / an
b ☐ 210 kg / personne / an
c ☐ 290 kg / personne / an

9. Concernant les émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports, quelle est la part émise par la voiture particulière ?

a ☐ 57 %
b ☐ 62 %
c ☐ 82 %

10. Quotidiennement, un ménage français jette :

a ☐ 10 emballages
b ☐ 15 emballages
c ☐ 20 emballages

11. Baisser le thermostat d'1°C, l'hiver, permet une diminution de la facture de chauffage de :

a ☐ 1 %
b ☐ 7 %
c ☐ 10 %

12. La distance domicile-travail, en France, représente en moyenne :

a ☐ 5 km
b ☐ 15 km
c ☐ 30 km

13. Une chasse d'eau à double commande permet d'économiser, en moyenne par an :

a ☐ 100 litres d'eau
b ☐ 3 000 litres d'eau
c ☐ 10 000 litres d'eau

Réponses : 1b - 2b - 3a - 4b - 5b - 6c - 7b
8c - 9a - 10a - 11b - 12b - 13c

CHANGER NOS COMPORTEMENTS
POUR UNE SOCIÉTÉ JUSTE ET DURABLE

Agir pour l'environnement et l'humanité

Aujourd'hui, nous avons trois raisons d'agir. Tout d'abord, les ressources de la planète s'épuisent du fait d'une surexploitation par des modes de consommation et de production non durables. Par ailleurs, nos activités provoquent également de graves dégradations de l'environnement : extinction d'espèces animales et végétales, changement climatique... Enfin, les inégalités sociales se creusent entre les pays ou au sein de ceux-ci.

Une responsabilité et une solidarité partagées

Autant d'alarmes qui appellent un changement de cap, une modification de nos comportements quotidiens, qu'il s'agisse de consommation, de mode de vie ou de responsabilité. L'objectif est de préserver l'avenir tout en conciliant la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social.

Pour cela, la prise de conscience d'une nécessaire solidarité entre les peuples et entre les générations est indispensable. Ce sont bien nos façons de vivre qui nourrissent les déséquilibres que nous connaissons : la surconsommation, la surexploitation et l'inégale répartition des ressources en sont les causes majeures.

Si des mesures concrètes doivent être prises au niveau international, nos comportements individuels doivent aussi changer : évaluer nos besoins afin de consommer sans abus devient une nécessité si nous voulons préserver l'avenir.

Le développement durable concerne toutes les facettes de l'activité humaine. La stratégie nationale de développement durable, adoptée en 2003 et actualisée en 2006, a prévu un ensemble de mesures pour modifier l'orientation du développement de la France et engager l'ensemble des acteurs.

HUIT ENJEUX MAJEURS POUR

SUIVEZ LE GUIDE ! Découvrez, grâce aux pictogrammes, pour quels enjeux nous pouvons tous agir, dans notre quotidien...

Développer une économie innovante

Les changements nécessaires pour le développement durable impliquent un investissement prenant en compte les compétences humaines, le capital technologique et les innovations. Comme le considère la Charte de l'environnement, l'information, l'éducation, la formation et la recherche contribuent à l'exercice des droits et des devoirs vis-à-vis de l'environnement. La formation des jeunes doit développer leurs compétences en les préparant à l'entreprise et intégrer des critères de performance environnementale et de responsabilité sociale.

Bâtir une société pour tous

Il ne peut pas y avoir de développement durable sans égalité, que celle-ci concerne les pays en développement, les femmes par rapport aux hommes, les personnes ayant un handicap ou en difficulté. Car les évolutions actuelles – catastrophes naturelles ou risques technologiques – touchent principalement les populations fragilisées. Face aux pollutions et aux épidémies, la protection de la santé est un combat prioritaire qui doit être mené pour tous.

Limiter notre impact sur le changement climatique

Les rejets de gaz à effet de serre dus à l'activité humaine sont la principale cause de réchauffement de la planète. L'Europe, avec une augmentation au-dessus de la moyenne mondiale doit réagir : d'ici 2050, nous devons diviser par 4 nos émissions de gaz à effet de serre. L'effort doit concerner l'agriculture, les transports et l'habitat, en encourageant notamment la recherche sur des technologies plus efficaces et les énergies renouvelables.

Préserver les milieux naturels

L'exploitation des terres et des océans a provoqué pollutions et dégradations. Il y a aujourd'hui plus de 15 000 espèces menacées d'extinction dans le monde. Les objectifs nationaux face à cet enjeu sont actuellement de stopper la perte de la biodiversité d'ici 2010 et de retrouver le bon état écologique des eaux et des milieux aquatiques pour 2015. Préserver les écosystèmes, c'est protéger la vie et les ressources pour aujourd'hui et demain.

VIVRE ENSEMBLE AUTREMENT

Produire et consommer en respectant l'environnement et l'individu

A chaque fois que nous achetons un produit ou un service, nous achetons aussi les conditions de travail, les modes de fabrication et d'élimination ou de promotion qui lui sont liés. Évaluer ses besoins réels et choisir des produits respectueux des conditions de travail et de la nature sont une façon quotidienne de s'engager pour un développement durable. En France, les quantités d'ordures ménagères stockées ou incinérées devront être réduites à moins de 200 kg/an et par habitant d'ici 10 ans.

Penser aux générations futures

Transmettre un patrimoine collectif riche en potentialité pour permettre aux générations futures de bénéficier de ressources suffisantes, implique une gestion qui anticipe sur le long terme. Il faut prendre en compte, bien sûr, tous les impacts engendrés par les pollutions et l'utilisation des ressources, mais agir également pour un rétablissement de l'équilibre des comptes publics, ceux de l'État, mais aussi les comptes sociaux et les régimes de retraite. Cet enjeu implique aussi d'intégrer les évolutions démographiques, nationales et mondiales.

Une prise de conscience et une action collective

Le développement durable ne peut pas se décréter : il s'agit d'une approche commune, d'un effort partagé, où les acteurs à tous les niveaux doivent être sensibilisés et associés. La concertation et la solidarité internationale sont à ce titre indispensables pour que chacun s'inscrive dans une politique globale, cohérente et transversale. D'où l'importance d'engagements tels que la Charte de l'environnement en France ou le protocole de Kyoto au niveau international.

Un développement durable et équilibré de nos collectivités

Le développement durable commence chez soi, dans sa ville : cet environnement immédiat constitue un patrimoine économique, écologique et culturel à soutenir. Dans nos sociétés de plus en plus citadines, cela passe par une maîtrise de l'étalement urbain. En France, celui-ci a progressé de 40 % de 1982 à 2002, pour une augmentation de la population de seulement 10 %, détruisant des terres agricoles et des espaces naturels, contribuant à augmenter les distances parcourues et donc les émissions de gaz à effet de serre. La lutte contre les inégalités et pour la préservation des ressources naturelles fait également partie de cet enjeu.

DIVERSIFIER NOTRE ALIMENTATION

Coopération internationale

Projet pilote d'irrigation grâce à l'énergie photovoltaïque, de sept périmètres maraîchers en Casamance au Sénégal.

L'agriculture biologique

est un mode de production végétale et animale (sans engrais, ni fongicide chimique, ni herbicide), respectueux des équilibres écologiques, de la fertilité des sols et du bien-être des animaux.

Le commerce équitable

est un partenariat fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce international. Il offre de meilleures conditions commerciales aux producteurs défavorisés, principalement des pays en développement, en garantissant les droits fondamentaux et des modes de production respectueux de l'environnement.

Notre façon de nous nourrir et notre mode de vie ont une influence majeure sur notre état de santé. Pourtant, actuellement, de nombreuses pathologies liées à nos modes de vie se développent : obésité, cancers, maladies inflammatoires... Retrouver une alimentation adaptée et équilibrée est une des clés de la santé : variété, goût et plaisir doivent aller de pair avec des apports répondant aux besoins de nos organismes.

L'agriculture a un rôle majeur en terme de préservation de la planète et de vitalité des territoires. En Europe, la Politique agricole commune s'oriente vers des aides conditionnées à des pratiques respectueuses de l'environnement (rotation des cultures, protection des cours d'eau, élevage extensif...).

La lutte contre la faim est le premier des huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) adoptés par les Nations Unies en 2000. La pauvreté et la famine provoquent des déplacements de populations, une exploitation immédiate des maigres ressources disponibles, des carences alimentaires, autant de phénomènes qui pèsent sur le devenir de nos sociétés et sur les autres grands déséquilibres combattus par les OMD (éducation, droits des femmes, environnement...).

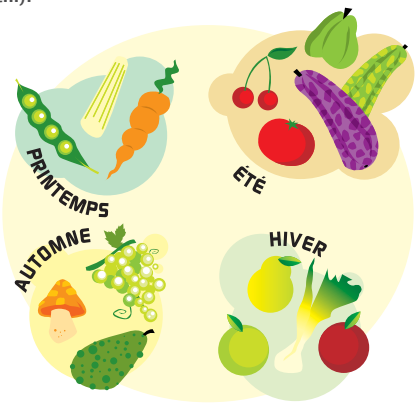

JE PARTICIPE

Je mange des produits de saison ! Ils sont plus savoureux, moins chers et ne nécessitent pas de longs transports ou de serres chauffantes coûteux en énergie. En consommant en fonction des saisons, j'achète local et je soutiens donc un développement économique durable du territoire. Je participe aussi à la préservation de la biodiversité en relançant la demande pour des variétés oubliées.

Et pourquoi pas l'eau du robinet ? Sauf cas exceptionnel, nous avons la chance en France de disposer au robinet d'une eau potable de qualité et analysée en continu. Consommer de l'eau en bouteille, c'est produire une quantité importante de déchets. De plus, la fabrication, le transport et la destruction de celles-ci nécessitent une consommation d'énergie importante et donc des rejets de gaz à effet de serre qui contribuent au changement climatique.

Respecter l'équilibre alimentaire, c'est répondre aux besoins réels de son organisme. Je suis les conseils du Plan National Nutrition Santé, qui recommande d'augmenter la consommation de fruits et légumes, ainsi que celle de féculents et légumineuses, et de diminuer les graisses. Cholestérol, obésité et autres dérèglements liés à nos modes de vie sont un enjeu d'ordre financier autant que social et éducatif.

l'État s'engage

Depuis la rentrée scolaire 2005, en vertu de la loi sur la politique de santé publique, les distributeurs automatiques de sodas et confiseries sont interdits dans l'enceinte des établissements scolaires. Une mesure pour combattre l'obésité des jeunes français qui est en forte augmentation depuis 20 ans (+17 %) et touche aujourd'hui un enfant sur dix. Les habitudes alimentaires et l'activité physique sont deux facteurs déterminants pour lutter contre ce fléau.

Agir ensemble

Jardins d'insertion : une idée gagnante pour tous.
Depuis 1991, les jardins d'insertion se multiplient en France. Une démarche qui propose d'allier enjeux sociaux et environnementaux : des personnes en réinsertion sociale et professionnelle gèrent une exploitation biologique, avec un maraîcher professionnel. La production saisonnière est vendue à l'avance à un groupe d'adhérents locaux. Le jardin devient ainsi un lieu d'accueil pour des adultes en difficulté, mais aussi un lieu d'échanges convivial, qui favorise le développement économique local.

BÂTIR
UNE CITÉ DURABLE

Coopération internationale
Réalisation de logements économes en énergie, à vocation sociale, dans trois provinces du Nord de la Chine.

L'association HQE *(Haute Qualité Environnementale) sensibilise les acteurs du bâtiment aux aspects sanitaires et environnementaux des bâtiments : matériaux naturels, optimisation de l'ensoleillement, gestion des eaux de pluie...*

L'écolabel européen et NF environnement *sont deux labels officiels délivrés après analyse du cycle de vie du produit, c'est-à-dire depuis l'extraction des matières premières, jusqu'au traitement des produits en fin de vie. C'est le seul type d'étiquetage qui garantit aux consommateurs à la fois l'efficacité des produits et la limitation de leurs impacts environnementaux (eau, air, déchets, énergie...).*

Aujourd'hui, nous vivons très majoritairement en ville. Cette tendance va se poursuivre dans les années à venir, et ce partout dans le monde. Nos agglomérations doivent faire face aux inégalités sociales entre quartiers (exclusion sociale), aux enjeux de santé publique et aux impacts environnementaux (pollutions, perte de la biodiversité et changement climatique) liés à cette concentration humaine.

Le secteur du bâtiment représente en France 43 % de l'énergie totale consommée chaque année : il est de loin le plus vorace en la matière ! Mais les pratiques et les choix de chacun ont un impact : économies d'eau et d'électricité, installations basées sur les énergies renouvelables, salubrité mieux assurée par des matériaux naturels, lutte contre la prolifération de substances toxiques (aménagement, entretien...).

Les Plans de rénovation urbaine plaident pour une revitalisation harmonieuse des quartiers en difficulté, axée sur le développement durable. Le Plan National Santé Environnement (PNSE) a pour objectif de protéger la santé publique en améliorant la qualité des milieux (eau, air, sols) et en protégeant la population de la pollution à l'intérieur des locaux.

JE PARTICIPE

La pollution de l'air à l'intérieur des logements est souvent supérieure à celle présente à l'extérieur. Bien ventiler son logement et nettoyer les bouches d'aération combat les moisissures. J'utilise avec modération produits d'entretien et autres aérosols, en respectant les dosages indiqués et aérant les pièces pendant et après le traitement. Autant de règles de salubrité qui diminuent les allergènes et l'accumulation de substances nocives. Entretenir son habitat, c'est aussi préserver le patrimoine de demain.

Avant d'acheter un lave-linge ou un réfrigérateur, **je vérifie sa consommation d'énergie** : avec l'étiquette énergie, c'est facile ! En choisissant des produits écolabellisés et économes en énergie, dans une logique d'investissement à long terme, je peux limiter les rejets nocifs pour le climat et la biodiversité. Car bien souvent, c'est la fabrication du produit qui est la plus gourmande en énergie, et son utilisation ou son élimination qui met en péril la biodiversité.

Bâtir ou aménager des maisons plus efficaces en matière de consommation d'énergie, c'est possible : les ampoules basse consommation, les panneaux solaires..., sont autant d'équipements disponibles aujourd'hui et qui s'avèrent des investissements rentables à terme. Ils réduisent les émissions de gaz à effet de serre ; en les installant, je soutiens aussi l'innovation essentielle pour un développement durable pour tous.

l'État s'engage

Le gouvernement a mis en place des mesures concrètes pour encourager l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'habitat. Le crédit d'impôt pour le développement durable, dont bénéficient depuis 2005 les équipements performants ou les équipements d'énergies renouvelables, a vu son taux augmenter en 2006 pour passer à 50 %.
Un diagnostic de performance énergétique, intégrant l'Étiquette Énergie du bâtiment, est obligatoire depuis le 1er novembre 2006, afin d'identifier les investissements énergétiques à réaliser lors de la signature du bail ou de l'acquisition. Il sera étendu au 1er juillet 2007 aux bâtiments neufs et aux bâtiments locatifs.

Agir ensemble

Depuis 2000, de nombreuses municipalités et agglomérations s'appuient sur la loi « solidarité et renouvellement urbain » (SRU) pour rénover en profondeur les quartiers. Les plans locaux d'urbanisme (PLU) sont réalisés en concertation avec les populations, avec l'objectif de restaurer les grands équilibres socio-économiques (activités, espaces verts, transports en commun, offre culturelle...) pour assurer un développement durable du territoire.

SE DÉPLACER AUTREMENT

Coopération internationale

Projet de transports collectifs, intégré et durable prenant en compte les modes doux et la piétonisation du grand Hanoi, au Vietnam.

Le Plan de Déplacements Urbains *(PDU) vise à rendre compatibles besoins de déplacement et préservation de l'environnement et de la santé. Avec quelques axes majeurs : diminution du trafic routier, développement des alternatives, gestion des flux de marchandises.*

Le PREDIT *(programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres) est une initiative soutenue par le gouvernement depuis 1990. Ce programme vise à favoriser l'émergence de systèmes de transport économiquement, socialement et écologiquement plus efficaces.*

Les transports, (+ 23 % en 15 ans), sont le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre en France, avec plus du quart des volumes. Mais les résidus de combustion n'ont pas que des effets sur la planète, ils dégradent aussi notre santé : irritations du système respiratoire (oxydes d'azote), risques de cancers. Ajoutons à cela le bruit, puisque les transports terrestres sont responsables de 80 % des nuisances sonores !

Il est donc temps de modifier nos comportements et d'encourager la marche à pied ou les transports doux (vélo...). L'usage des transports en commun est aussi une solution : en ville, une voiture particulière consomme dix fois plus d'énergie qu'une rame de tramway, et deux fois plus qu'un bus. En utilisant plusieurs modes de transport sur un même trajet (intermodalité), chacun peut optimiser sa consommation et son temps : vélo+train, voiture+transport en commun et même voiture+vélo !

Lors de la recherche d'un logement, il est important de choisir l'implantation qui permettra de diminuer au mieux les impacts liés aux déplacements : proximité du travail et des commerces, offre de transports en commun... Avec l'augmentation du prix du pétrole, on constate que le budget transport des ménages devient parfois plus élevé que le budget logement.

JE PARTICIPE

Choisir le moyen de transport adapté à chacun de nos déplacements, sans penser automatiquement à la voiture, c'est une façon d'encourager une mobilité pour tous, sur tout le territoire, qui profite à l'activité économique. 40 % de nos trajets ne dépassent pas les 2 km, alors que le premier kilomètre consomme 50 % de carburant en plus... cela fait réfléchir !

La conduite écologique, ça existe, même en voiture ! Avec du calme et de la courtoisie, au volant, je peux influencer ma consommation de carburant et donc ma production de gaz à effet de serre et de polluants. En ville, une conduite sans à-coup, qui anticipe et utilise le bon régime moteur, peut entraîner un gain de consommation de 20 à 40 %.

J'achète une voiture ? Avec un moteur puissant ? Est-ce vraiment utile quand on sait que plus de la moitié de nos trajets sont des déplacements de proximité et que la vitesse maximale autorisée en France est de 130 km/h ? Choisir un véhicule équipé pour limiter son impact sur l'environnement, c'est un acte citoyen qui contribue à l'effort collectif de diminution des émissions de gaz à effet de serre.

l'État s'engage

Dans le cadre du Plan Climat, l'étiquette énergie, déjà présente depuis mai 2006 sur les véhicules neufs, deviendra obligatoire pour les véhicules d'occasion (mis en circulation à partir du 1er juillet 2004) mis en vente par les réseaux professionnels. De plus, des questions sur l'écoconduite sont intégrées à l'examen du permis de conduire.
Il existe un crédit d'impôt pour l'acquisition de voitures propres.
En 2008, le Plan Biocarburants doit permettre d'intégrer un taux de 5,75 % de matières végétales dans les carburants.
Les propriétaires de véhicules à forte émission de CO_2 (au-dessus de 200g/km), paient une majoration sur la taxe d'immatriculation.

Agir ensemble

La majorité des enfants - de 60 à 80 % - vont à l'école... en voiture. Pour limiter ces petits trajets, écoles, mairies et agglomérations ont lancé des Plans de déplacements d'établissement scolaire (PDES). De très nombreux établissements ont mis en place des autobus pédestres ou des vélobus : un groupe d'enfants, encadré par des parents bénévoles, se rend à l'école à pied ou à vélo !

PARTICIPER À LA DYNAMIQUE COLLECTIVE

Coopération internationale
Mise en œuvre d'une gestion environnementale par la sensibilisation et la formation dans l'hôtellerie vietnamienne.

La Responsabilité Sociale des Entreprises *(RSE) est une démarche volontaire de l'entreprise, qui prend en compte le développement durable : droits de l'homme et respect des employés, impact environnemental et social local, politique commerciale et fournisseurs.*

Le Pacte Mondial *(ou Global Compact) est un appel lancé aux entreprises, par Kofi Annan en 1999. Les participants s'engagent sur les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.*

L'activité économique joue un rôle majeur dans le devenir de nos sociétés et de notre planète : un déplacement sur deux est motivé par des raisons professionnelles ; l'industrie et les transports représentent 50,4 % de l'énergie dépensée en France en 2005. Les déséquilibres de nos modes de production et de consommation sont un poids pour la croissance de nos économies, actuelle et future. La dégradation de l'environnement et les menaces sur la cohésion sociale ont un coût, en terme de santé, de politiques publiques, d'investissements...

Or, c'est le développement qui donne aux collectivités, aux États comme aux entreprises les moyens d'investir pour l'environnement et les populations. Les avancées technologiques sont un élément indispensable pour mettre au point les procédés (habitat écologique, économies d'énergie, transports plus propres...) qui assureront l'avenir de nos sociétés sur une planète préservée.

L'entreprise est également concernée par les questions sociales : droits de l'homme, droits des travailleurs (liberté syndicale, formation tout au long de la vie...), choix de fournisseurs et de partenaires socialement responsables.

JE PARTICIPE

Choisir des fournisseurs qui ont intégré le développement durable dans leur fonctionnement, est une manière de faire progresser l'idée que nous sommes responsables de l'état de notre planète et de nos sociétés. Les écolabels certifient la prise en compte de ces préoccupations environnementales. Une attitude responsable qui va vers des modes de production plus en rapport avec les capacités de notre planète.

Lorsque, dans mon entreprise, je participe à la création d'un produit, **je peux intégrer tout au long de sa conception la prise en compte de son empreinte écologique**. Un produit consomme de l'énergie tout au long de sa vie (fabrication, transformation, utilisation, entretien et destruction). Le prendre en compte dès la conception peut diminuer au final les impacts environnementaux du produit.

L'entreprise, un lieu d'engagement et d'éducation ! Les nombreux départs à la retraite qui s'annoncent nécessitent la transmission du savoir : le tutorat et l'apprentissage sont donc des pratiques à développer, et pour lesquelles je peux m'investir.

l'État s'engage

Le développement durable fait partie intégrante de la gestion de l'État. L'ensemble des services se sont engagés dans une réduction de la consommation d'eau (-20 %) et d'énergie (-10 %), d'ici 2008. Pour les déchets, l'objectif est de recycler 60 % des papiers blancs. La politique d'achats, à travers des guides de l'achat écoresponsable, vise à intégrer les préoccupations environnementales lors du choix d'un fournisseur par l'administration.

Agir ensemble

De nombreuses entreprises sont engagées dans des démarches de partenariat avec les autres acteurs de la Cité, dans une logique de développement durable. Elles intègrent, dans leur politique de Responsabilité Sociale (RSE), des actions en faveur du respect de l'environnement et d'une plus grande équité sociale. Promotion de la diversité dans l'entreprise, engagement citoyen des salariés, mécénat d'entreprise, autant d'innovations sociétales qui donnent une autre dimension à l'entreprise.

VOYAGER SOLIDAIRE ET RESPONSABLE

Coopération internationale
Mise en œuvre de la taxe de solidarité internationale sur les billets d'avion (FIAM) depuis juillet 2006 pour aider à lutter contre les grandes pandémies.

Le tourisme équitable *vise une juste rétribution des acteurs locaux, pour leur permettre de vivre dignement et de préserver le patrimoine culturel et naturel régional. Le voyageur responsable est au centre de cette démarche basée sur le partenariat et la transparence.*

La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction *(CITES) est un accord international signé par 169 états. Son but : empêcher que les espèces sauvages fassent l'objet d'une surexploitation et que les populations locales ne souffrent de la contrebande et du commerce illicite.*

Du fait de sa croissance rapide, le tourisme exerce des pressions sur les destinations et leur environnement naturel, culturel et socio-économique, pressions auxquelles le voyageur est de plus en plus sensibilisé. Cette prise de conscience doit permettre de créer un développement local pérenne.

Ceci est valable en France également. Notre territoire est constitué d'une multitude de terroirs à découvrir, mais aussi à protéger, qu'ils abritent des cultures spécifiques, des réserves naturelles ou des paysages remarquables. Un certain nombre de sites touristiques se sont engagés dans des démarches Agenda 21 local. L'essor du tourisme vert ou des activités de pleine nature doit s'accompagner d'une éducation des vacanciers au respect des populations locales et des écosystèmes.

Au XX^{e} siècle, l'apparition de la société des loisirs a bouleversé les modes de vie. Les loisirs sont devenus une source de consommation importante, à tel point qu'ils peuvent mettre en péril certains équilibres. Il serait paradoxal qu'une activité orientée vers la recherche du bonheur d'une partie de la population occasionne, pour une autre, une dégradation des conditions de vie...

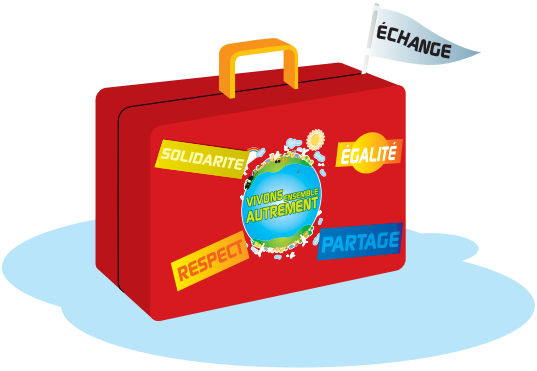

JE PARTICIPE

Le respect de l'environnement, c'est aussi pendant les vacances ! En randonnée, je prévois un sac-poubelle pour les déchets ; en bord de mer ou près d'une rivière, je ne jette rien dans l'eau. Autant d'attentions qui préservent les espaces naturels et les espèces qui y vivent. Des loisirs propres, avec un minimum de motorisation, contribuent à lutter contre le changement climatique et respectent la biodiversité.

Quand je visite une région ou un pays, **je respecte** les coutumes, la culture, les habitants et les espaces naturels, et je ne profite pas de la pauvreté et de la misère que je peux rencontrer. Echanger avec les populations locales et s'adapter à leurs modes de vie est toujours très enrichissant. Lors de mes déplacements aériens, professionnels ou personnels, je compense solidairement mes émissions de CO_2 en soutenant financièrement des associations ou des ONG engagées dans des projets de lutte contre le changement climatique.

Pourquoi ne pas partir à la découverte de régions peu touristiques mais riches en cultures et en traditions ? De nombreux réseaux proposent à travers le monde des séjours en milieu rural, à des prix raisonnables. Les revenus tirés de ces activités sont envisagés comme un complément de ressources. Un mode d'accueil et d'échanges authentiques pour un **tourisme solidaire**.

l'État s'engage

Le label « Grand site de France » récompense les grands sites touristiques ayant une gestion durable : maîtrise des flux de visiteurs, préservation ou restauration des paysages et maintien de l'équilibre économique local. La pointe du Raz, le pont du Gard ou la montagne Sainte-Victoire sont labellisés depuis 2004.

Agir ensemble

Le tourisme sexuel touche principalement les femmes et les enfants et profite de la misère des populations locales. S'appuyant sur le droit international, de nombreuses associations informent les opinions de pays développés et soutiennent les associations et les structures sociales qui oeuvrent dans les pays en développement. Depuis 1994, un Français peut être poursuivi en France pour un délit sexuel sur un mineur commis à l'étranger.

S'ENGAGER DANS UNE CITOYENNETÉ ACTIVE

Coopération internationale

Mise à niveau du réseau d'écoles publiques et amélioration de la qualité de l'enseignement élémentaire dans les banlieues de Dakar.

La convention d'Aarhus

adoptée par la France en 2002, a pour objectif principal la démocratie participative dans le domaine de l'environnement. Elle vise la consultation des citoyens dans les processus de décision, notamment par le débat public, et leur garantit un accès facilité à l'information et à la justice.

La Charte de l'environnement

est adossée à la constitution française depuis 2005. Elle y inscrit le droit de vivre dans un environnement sain et respectueux de la santé et le devoir de participer à la préservation de l'environnement, comme de réparer les dommages causés.

La croissance des sociétés humaines depuis 150 ans provoque une situation inédite : dans un monde où les ressources, l'espace et les capacités d'absorption de la planète ne sont plus infinies, les actes de chacun comptent, puisque le développement durable nous concerne à la fois comme consommateur, salarié, touriste...

Toutes les démarches politiques actuelles ont bien compris l'importance de l'implication de tous, pour que les comportements et les habitudes changent. Cela est vrai dans la coopération internationale, au niveau des États, de leurs instances locales et des ONG. Notre pays compte 36 000 communes : ce sont autant de lieux où exercer sa citoyenneté.

La vie associative est l'occasion de s'engager, d'être solidaire et de partager ses idées pour faire avancer nos sociétés. Car face aux enjeux du développement durable, il s'agit de faire prendre un nouveau cap à notre façon de vivre ensemble : chacun est invité à participer à cette évolution et à la traduire dans ses comportements au quotidien.

JE PARTICIPE

Faire un investissement responsable, c'est par exemple confier son argent à un organisme de gestion qui va choisir les entreprises en fonction de leur respect de critères sociaux et environnementaux. Il existe aussi des fonds de partage, où une partie des revenus sont versés à une ONG, et des fonds solidaires, qui servent à financer des projets de l'économie solidaire.

Pourquoi ne pas s'engager pour une cause à laquelle je crois (écologie, solidarité, humanitaire, alphabétisation...) ? Les associations ont besoin de bénévoles et de soutien financier. Je peux aussi les aider en faisant des dons en nature (vêtements et autres équipements en bon état qui me sont devenus inutiles), elles sauront en faire bon usage.

Être citoyen, n'est-ce pas avoir le droit de **participer à la vie de la cité** et exercer ce droit ? Voter, c'est donner son avis, que ce soit au niveau local ou national, mais aussi dans son entreprise (conseillers prud'homaux, représentants du personnel). Je donne aussi mon avis lors des débats et consultations publiques, organisés à l'occasion des grands projets urbains.

l'État s'engage

Une politique nationale d'éducation à l'environnement pour un développement durable est mise en œuvre à destination du système éducatif initial, des formations professionnelles et des formateurs. Cette mesure concerne l'ensemble des citoyens, et vise à renforcer, auprès d'eux, les notions essentielles de respect de l'environnement, d'écoresponsabilité, de connaissance des normes et labels, de choix responsable... L'élargissement de cette éducation aux piliers économiques, sociaux et culturels est engagée dans le cadre de la décennie de l'UNESCO pour l'éducation en vue d'un développement durable.

Agir ensemble

L'Agenda 21, imaginé par les signataires du sommet de Rio, en 1992, rassemble une série d'actions à mettre en place, dans les domaines économique, social et environnemental. La participation de la population et des acteurs du développement est indispensable, et accompagne toutes les phases du projet : élaboration, mise en œuvre et évaluation. En France, cette démarche a débouché sur plusieurs Agendas 21 locaux.

POUR ALLER PLUS LOIN...

LES LABELS À CONNAÎTRE

Les labels « agriculture biologique » français et européen concernent les produits agricoles et alimentaires, qu'il s'agisse de produits frais ou transformés.

L'écolabel européen et la norme NF Environnement concernent de nombreux produits : peintures et vernis, produits d'entretien, papeterie, chaussures, sacs poubelles, ordinateurs...

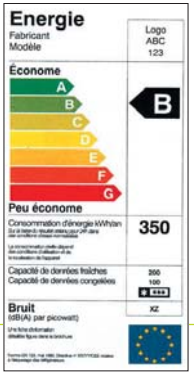

L'étiquette énergie indique la consommation d'énergie des appareils électroménagers. De A (l'appareil est très économe) à G (l'appareil consomme beaucoup). Cette classification concerne notamment four, lave-vaisselle, sèche-linge, réfrigérateurs, congélateurs.

PEFC FSC

Les marques de certification forestière PEFC ou FSC sur les produits bois ou dérivés garantissent aux consommateurs qu'ils contribuent, par leur achat, à la gestion durable des forêts.

Grand Site de France

« Grand Site de France » s'engage dans une gestion durable des lieux touristiques, en préservant le patrimoine, les paysages et les équilibres économiques locaux.

LEXIQUE

Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) : lors du sommet du Millénaire des Nations Unies, en 2000, les 191 états membres se sont engagés à atteindre d'ici 2015, 8 objectifs prioritaires. Ils concernent la diminution de la faim et de la pauvreté, l'éducation, l'égalité entre les sexes, les mortalités infantiles et maternelles, la lutte contre les grandes épidémies – sida et paludisme –, la préservation de l'environnement et la mise en place d'un partenariat mondial.

Empreinte écologique : indicateur qui évalue la superficie de sol biologiquement productif qui serait nécessaire à la consommation des ressources et aux besoins d'absorption des déchets d'une population humaine ou d'une économie données. Cette surface, calculée pour l'ensemble de l'humanité, est de 12 milliards d'hectares (ha), soit 2 ha/habitant. Mais elle est inégalement répartie puisqu'un américain a besoin de 12 ha, un européen 6 ha, alors que la moitié des peuples sont en dessous des 2 ha/habitant. « Si l'humanité entière se comportait comme les pays du nord, il faudrait deux planètes supplémentaires pour faire face à nos besoins. »

POUR ALLER PLUS LOIN...

SUR INTERNET

Plus d'infos sur les enjeux et les politiques menées

- www.ecologie.gouv.fr
- www.developpementdurable.gouv.fr
- www.ademe.fr
- www.undp.org
- www.unep.org
- www.europa.eu.int
- www.effet-de-serre.gouv.fr
- www.cites.org
- www.grandsitedefrance.com
- www.predit.prd.fr
- www.decennie-france.fr
- www.ville.gouv.fr
- www.agriculture.gouv.fr

Comment consommer responsable ?

- www.ecologie.gouv.fr/ecolabels
- www.reduisonsnosdechets.fr
- www.consodurable.org
- www.commercequitable.org
- www.mangerbouger.fr/pnns
- www.ecoresponsabilite.ecologie.gouv.fr
- www.pefc-france.org
- www.fsc.org

Entreprises et collectivités, acteurs du développement durable

- www.imsentreprendre.com
- www.institut-entreprise.fr
- www.comite21.org
- www.ecomaires.com
- www.orse.org

Coopération internationale

- www.unesco.org
- www.diplomatie.gouv.fr
- www.afd.fr
- www.ffem.net
- www.banquemondiale.org

La Semaine du développement durable est inscrite dans la Stratégie nationale du développement durable. Le **ministère de l'Ecologie et du Développement durable** coordonne depuis 5 ans cet événement qui mobilise l'ensemble des acteurs de la société civile pour éduquer et sensibiliser les citoyens aux différents enjeux du développement durable. Ainsi le citoyen formé et informé peut participer plus activement à la préparation et au suivi des décisions qui le concernent.
www.ecologie.gouv.fr

LES PARTENAIRES

La prise en compte des enjeux environnementaux se généralise - souvent dans le cadre de démarches globales de développement durable- notamment imposée par le défi climatique et l'augmentation de la demande en matières premières et en énergie. L'ambition de l'**ADEME** est d'être l'outil de l'Etat ainsi que l'interlocuteur naturel et le partenaire de référence du grand public, des entreprises et des collectivités territoriales pour réussir cette évolution majeure de la société. En s'appuyant sur son expertise et un réseau diversifié, l'ADEME apporte des solutions contribuant à l'amélioration de la qualité de l'air, la prévention de la production de déchets, la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, la lutte contre la pollution des sols et contre les nuisances sonores.
www.ademe.fr

Engagée depuis sa création sur les questions d'environnement, l'enseigne de jardineries **Botanic** a lancé en 2006 le programme éco-jardinier, avec plus de 700 produits permettant de jardiner écologique. Au printemps 2007, Botanic renforce son engagement avec le retrait de la vente libre-service de tous les engrais et traitements chimiques de synthèse, et la mise en place du point-conseil éco-jardinier dans ses 53 magasins, animé par des jardiniers professionnels Botanic formés aux techniques du jardinage écologique.
www.botanic.com

Gaz de France est fier de participer, durant toute cette semaine, à la promotion des valeurs de respect et de solidarité qui sont aussi les siennes. Lutter contre le réchauffement climatique par l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables, œuvrer pour la sécurité, la solidarité et la diversité sont autant d'enjeux qui mobilisent le Groupe avec ses partenaires au quotidien.
www.gazdefrance.com

Chez **IKEA** nous parlons du bas prix - mais pas à n'importe quel prix. Les articles de IKEA doivent être fabriqués dans des conditions de travail acceptables, par des fournisseurs ayant une approche environnementale responsable. Le travail des enfants est formellement interdit et nos fournisseurs doivent respecter notre code de conduite. **Le bois que nous utilisons** provient de forêts gérées de façon responsable : nous n'acceptons pas le bois provenant de forêts intactes naturelles ou à haute valeur de conservation et exigeons que les bois tropicaux soient certifiés.
www.ikea.com

Nikon, fabricant de matériel photo pense que le développement de ses activités ne peut pas se faire sans un effort tout particulier sur la protection de l'environnement. Aussi, la marque intègre à tous les niveaux (recherche et développement, fabrication, choix des fournisseurs, packaging, transport, distribution, management, formation du personnel) sa **« Politique Fondamentale de Gestion Environnementale»**. Nikon a par exemple développé un verre-Eco (sans arsenic, ni plomb) dont le taux d'utilisation est de 100% dans la fabrication des produits grand public tels que les compacts numériques COOLPIX.
www.nikon.fr

Depuis plus d'un an, **Voyages-sncf.com** mène une réflexion sur sa Responsabilité Sociale et Environnementale, avec la volonté particulière de contribuer à un tourisme plus respectueux de l'homme et de l'environnement. Dans ce cadre, nous avons décidé de créer les Trophées du Tourisme Responsable avec un objectif : que ce type de tourisme sorte de la confidentialité. Nous souhaitons informer et donner envie au grand public de « voyager autrement » et encourager les acteurs à se lancer en mettant en lumière leurs initiatives.
www.voyages-sncf.com

ACT Responsable est une initiative à but non lucratif dont la mission est de fédérer, promouvoir et inspirer la création publicitaire au service d'un monde humain et durablement viable. ACT promeut cette créativité au moyen de collections présentées sur www.act-responsible.org, d'expositions lors d'événements publics et professionnels internationaux, de débats qui montrent comment la publicité peut jouer un rôle significatif dans l'éveil des consciences et l'encouragement de comportements respectueux.
www.act-responsible.org

Magazine indépendant sur Internet, Actu-Environnement vous informe quotidiennement et depuis plus de trois ans, sur l'actualité dédiée aux secteurs de l'environnement et du développement durable... sans parti pris. La Newsletter gratuite à laquelle vous êtes d'ores et déjà plus de 75 000 abonnés, dresse chaque semaine un bilan complet de l'actualité environnementale.
www.actu-environnement.com

Cart'Com de Non'Stop Media imprime chaque année plus de 70 millions de cartes postales soit 350 tonnes de carton. A son niveau, Non'Stop Media a jugé fondamental de s'investir dans la protection et la sauvegarde de l'environnement, en basculant depuis janvier 2005 la totalité de sa production de Cart'Com (carte postale) sur un support recyclé. Soyons plus impliqués, nous sommes tous concernés.
www.cartcom.fr **www.nonstopmedia.fr**

Insert, entreprise responsable et citoyenne a choisi de mettre en œuvre un développement raisonné de son activité. Conscient de son rôle déterminant auprès des collectivités, des commerces de proximité et des citoyens, Insert, leader de l'affichage piéton en centre-ville, améliore l'intégration de son parc dans l'environnement urbain et met en place un nouveau mobilier recyclable.
www.insert.fr

Avec 880 000 exemplaires distribués dans les 10 plus grandes villes de France, **Metro France** soutient depuis toujours des initiatives en faveur du respect de l'environnement, du commerce équitable, de la solidarité. Un nouveau rendez-vous éditorial a vu le jour en 2007 avec la rubrique "Ma Planète". Hebdomadaire pour le journal, "Ma Planète" est mise à jour quotidiennement sur **metrofrance.com.** En 2007, Metro et metrofrance.com soutiennent la Semaine du développement durable.
www.metrofrance.com

Autour de la musique, la programmation de **NRJ** fédère ses auditeurs en véhiculant des valeurs positives, modernes, constructives, tournées vers l'avenir, la vie saine, l'épanouissement de soi... C'est pourquoi, aujourd'hui, NRJ est fière d'être partenaire de la Semaine du développement durable, pour contribuer à sensibiliser le grand public et démontrer que l'on peut apprendre à « vivre ensemble autrement ».
www.nrj.fr

Ce guide a été réalisé à l'occasion de la Semaine du développement durable 2007

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable

Ministère de l'Écologie et du Développement durable
20, avenue de Ségur
75007 PARIS
www.ecologie.gouv.fr